



CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 MARS 2024

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE, le QUINZE du mois de MARS à DIX-HUIT HEURES TRENTE MINUTES à TRELAZE.

Le Conseil Municipal de TRELAZE, dûment convoqué par écrit par le maire suivant convocation individuelle transmise par mail, en date du 8 mars 2024.

Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de 33.

MEMBRES PRESENTS : Lamine NAHAM – Maire,
Véronique PINEAU - Izzet ALBAYRAK - Chantal JEOFFROY – Amine KARIM - Ali AMINE - Magali HEURTIN – Sébastien BOUSSION - Christophe BOUJON - Sylvie COULOT - Cindy DELANOE - Ali ESSARROKH – Salah MOUMNI - Marie-Hélène PETIT - Ozkan ERTURK - Mathilde HOUSSET-WEBER - Dominique ROMAGON-RABINEAU - Alain PANTAIS - Radouane FRIKACH - Brigitte ROBIN – Boris BATTAIS – Gilles ERNOULT – Mylène CANEVET - Jean-François GARCIA - Ghislaine THEPIN - Julien FAGAULT - Joëlle MOQUART formant la majorité des membres en exercice.

MEMBRE(S) EXCUSE(S) : Frédéric CHAMARD - Florence BERTHO - Cendrine DEVERRE - Elise MAURY - Lydie JACQUET – Gulden CIKCIKOGLU.

MEMBRE(S) ABSENT(S) : /

MEMBRE(S) DEMISSIONNAIRE(S) : /

DEPOT(S) DE POUVOIR(S) :

Frédéric CHAMARD, excusé, a donné pouvoir à Amine KARIM pour voter en son nom :

Florence BERTHO, excusée, a donné pouvoir à Chantal JEOFFROY, pour voter en son nom ;

Cendrine DEVERRE, excusée, a donné pouvoir à Véronique PINEAU, pour voter en son nom ;

Elise MAURY, excusée, a donné pouvoir à Lamine NAHAM, pour voter en son nom ;

Lydie JACQUET, excusée, a donné pouvoir à Dominique ROMAGON-RABINEAU, pour voter en son nom ;

Gulden CIKCIKOLGU, excusée, donne pouvoir à Izzet ALBAYRAK, pour voter en son nom.

ELECTION DU SECRETAIRE

Ozkan ERTURK ayant obtenu la majorité des voix, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions.

La convocation du Conseil et la liste des délibérations ont été affichés à la porte de la Mairie respectivement les 8 mars et 18 mars 2024, conformément aux articles L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et R.121-9 du Code des Communes.

ORDRE DU JOUR

1 – Adoption du Procès-Verbal du 29 janvier 2024.

N°	DELIBERATIONS	Décisions
2	Projet de construction du centre pénitentiaire « Angers-Les Landes » : Procédure de déclaration d'utilité publique emportant mise en comptabilité du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) – Avis.	Adoptée
3	Politique de la ville : Contrat de ville 2024/2030 – Adoption du contrat de ville.	Adoptée
4	Citoyenneté : Conseil des sages – Modification de la charte.	Adoptée
5	Modification des statuts de la régie Aréna Loire Trélazé.	Adoptée
6	Convention de mise à disposition entre la ville de Trélazé et la régie Aréna Loire Trélazé – Avenant n°1.	Adoptée
7	Convention entre la ville de Trélazé et la régie Aréna Loire Trélazé visant à l'organisation du Festival de Trélazé (annule et remplace la convention du 27 juin 2022).	Adoptée
8	Festival de Trélazé : Autorisation de versement de l'avance sur subvention pour l'édition 2024.	Adoptée
9	Personnel : Rattachement au groupement de commande pour la prévoyance auprès du Centre de Gestion 49.	Adoptée
10	Remplacement de personnel : Recrutement par l'intermédiaire du Centre de Gestion de Maine et Loire.	Adoptée
11	Personnel : Recours aux entreprises de travail temporaire.	Adoptée
12	Personnel : Création de poste de rédacteur principal suite à concours.	Adoptée
13	Détermination des taux d'imposition des taxes foncières et de la taxe d'habitation pour l'année 2024.	Adoptée
14	Finances : Garantie d'emprunt de la ville de Trélazé rue Edouard Vaillant : Podeliha (Prêt n° 147061).	Adoptée
15	Finances : Garantie d'emprunt de la ville de Trélazé Résidence des toits bleus : Podeliha (Prêt n° 145106).	Adoptée
16	Urbanisme : Complexe sportif du Petit Bois – Nouvelle dénomination du complexe et identification et dénomination de la voie d'accès.	Adoptée

17	Urbanisme : Convention de mise à disposition des ressources issues du SIG d'Angers Loire Métropole auprès des communes membres.	Adoptée
18	Mobilités : Attribution d'aide à l'achat des équipements de sécurisation du vélo.	Adoptée
19	Finances : Budget principal exercice 2024 – Répartition des subventions « Social et Solidarité ».	Adoptée
20	Finances : Budget principal exercice 2024 – Répartition des participations « CCAS ».	Adoptée
21	Finances : Budget principal exercice 2024 – Participation 2024 « ASEA » Mission de Prévention Spécialisée.	Adoptée
22	Social : Avenant n°1 à la convention de partenariat entre la ville et l'association « Vivre Ensemble ».	Adoptée
23	Finances : Budget principal exercice 2024 – Répartition des participations « Caisse des écoles publiques de Trélazé ».	Adoptée
24	Finances : Budget principal exercice 2024 – Répartition des participations « DSP Léo Lagrange Ouest ».	Adoptée
25	Gestion déléguée des activités socio-éducatives : Avenant n°1 au contrat de délégation 2023/2027.	Adoptée
26	Finances : Budget principal exercice 2024 – Participation obligatoire OGEC Montrieux et Bel Air (Maternelles et Élémentaires).	Adoptée
27	Finances : Budget exercice 2024 – Répartition des subventions et participations Ecole de musique intercommunale « Henri Dutilleux ».	Adoptée
28	Finances : Budget principal exercice 2024 – Répartition des subventions culture et vie associative.	Adoptée
29	Convention de partenariat avec l'association « Les Amis de l'Ardoise 2024 ».	Adoptée
30	Convention de partenariat 2024 avec l'association culturelle des musulmans de Trélazé.	Adoptée
31	Convention de partenariat 2024 avec l'association « Le Carré Culturel du Petit Pré ».	Adoptée
32	Finances : Budget principal exercice 2024 – Répartition des subventions transitions écologiques « Association Addult ».	Adoptée
33	Finances : Budget principal exercice 2024 – Adhésion à différents organismes – Autorisation de signature « Plante et Cité ».	Adoptée

34	Finances : Budget principal exercice 2024 – Répartition des subventions « Sport ».	Adoptée
35	Sport : Convention de partenariat entre la ville et « Foyer Espérance ».	Adoptée
36	Sport : Convention de partenariat entre la ville et « Trélazé Basket ».	Adoptée
37	Sport : Convention de partenariat entre la ville et « Trélazé Gym Club ».	Adoptée
38	Achat de places à « O Spectacles » lors de la tenue du Top 8 à l'Aréna Loire Trélazé les 16 et 17 mars 2024.	Adoptée

Le Maire de la Ville de TRELAZE soussigné, certifie que la présente liste des délibérations, extraite de la séance du Conseil Municipal du 15 mars 2024 a bien été affichée à la porte de l'Hôtel de Ville.

Pour Extrait certifié conforme
TRELAZE, le 18 mars 2024
Le Maire,
Lamine NAHAM

